

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE : PROJET D'ASSAINISSEMENT

(DÉCRET DU 5 DÉCEMBRE 2008 RELATIF À LA GESTION DES SOLS
CODE DE L'ENVIRONNEMENT – LIVRE I^{ER})

ENQUÊTE PUBLIQUE

A la demande du Département du Sol et des Déchets (du Service Public de Wallonie), l'Administration communale porte à la connaissance de la population – conformément aux articles D29-7 à D.29-20 du Livre Ier, Partie III, Titre III du Code de l'Environnement – que le projet d'assainissement réalisé pour le site sis Rue du Château n°1 à 7970 Beloeil est soumis à enquête publique.

La durée de cette enquête est de 15 jours.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
24 août 2017	30 août 2017	<u>Lieu</u> : Service Urbanisme/Environnement <u>Date de clôture</u> : 14 septembre 2017 à 11h00	Au Collège communal Rue J. Wauters, 1 7972 Quevaucamps

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h00 à 12h00 ; le mercredi de 13h00 à 15h30 (sur rendez-vous) ; le samedi de 9h30 à 12h00 (sur rendez-vous) au Service Urbanisme/Environnement - Place, 1 à 7972 Quevaucamps.

Le projet d'assainissement sollicité par Mr et Mme NINOVE est consultable à la commune.

Lorsque la consultation a lieu le samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du service Urbanisme/Environnement – Tél. : 069/59.04.15.

Les réclamations et observations sont envoyées par télécopie, par courrier électronique, par courrier ordinaire ou remises au collège communal ou à l'agent communal délégué à cet effet avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet (voir cadre ci-dessus).

Beloeil, le 10/08/2017.

Le Directeur Général,

S. DRAMAIX



Le Bourgmestre f.f.,

M. DUBOIS

Ce projet, de catégorie C., est soumis à enquête publique en vertu de l'article D. 29-7, du Livre I^{er}, du Code de l'Environnement.